

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne. . . 20 c
Réclamations. — . . . 30
Faits divers. — . . . 75

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication, des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiés doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne:

A PARIS.
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 2 SEPTEMBRE 1886

Le centenaire de M. Chevreul

Une série de manifestations de sympathie organisées en l'honneur des cent ans de M. Chevreul a commencé lundi.

Une heure précise, l'éminent savant reçu par le comité consultatif des arts et manufactures, réuni boulevard Saint-Germain, 144: un grand nombre de membres présents, et, à l'entrée de M. Chevreul, ils lui ont fait une ovation.

La séance extraordinaire a été ouverte par M. Berard, secrétaire, a prononcé une allocution.

M. Chevreul a répondu par quelques mots de remerciements, et après qu'il eût reçu un magnifique bouquet des mains d'un enfant, fils du concierge du ministère du commerce, — un héros de Crimée — il se rendit à la Société nationale d'agriculture, où arriva à deux heures.

Sur la rue de Bellechasse et sur le boulevard Saint-Germain, une foule nombreuse se pressait et a acclamé M. Chevreul à son passage pour aller ensuite à la Société d'agriculture.

Les présidents de chaque section de la Société tenaient en mains de magnifiques bouquets de roses.

M. Chevreul a prononcé 18 allocutions plus ou moins courtes que M. Chevreul a été condamné à l'oubli. Quel supplice!

M. Chevreul a dû à son tour prendre la parole, les quelques mots qu'il a prononcés ont été couverts d'applaudissements.

Tout ce que je viens d'entendre, a-t-il dit, me jette dans un grand embarras? Pourquoi? A cause de la vivacité des sentiments profonds, nombreux, que vous m'exprimez. Jamais je ne me serais attendu à ce que me font mes camarades. —

Permettez cette expression? Elle me paraît déplacée dans la bouche du doyen de la Société.

M. Chevreul a développé cette idée que

l'esprit humain est plutôt porté vers l'optimisme que vers le pessimisme.

« La paix universelle, a-t-il dit à ce propos, qui a été longtemps une chose de l'autre monde, semble devenir réalisable. Nous voyons aujourd'hui dans la société moderne des hommes dont le cœur bat à l'unisson de celui de leurs voisins étrangers. »

M. Chevreul a ensuite quitté l'hôtel de la rue Bellechasse, salué par de nouvelles ovations, et s'est rendu au palais de l'Institut, où avait lieu la séance hebdomadaire de l'Académie des sciences.

La représentation de l'Opéra en l'honneur de M. Chevreul a été très brillante.

L'illustre centenaire, qui se trouvait dans la loge du Président de la République, a paru très ému quand Sylvain est venu dire la poésie d'Armand Silvestre, et que les artistes ont couronné son buste.

M. Chevreul ne s'est retiré qu'après onze heures.

A l'Académie des sciences, en l'absence de M. l'amiral Jurien de la Gravière, le fauteuil de la présidence était occupé par M. Blanchard.

Aussitôt que M. Chevreul eût fait son entrée dans la salle, tous ses collègues s'avancèrent vers lui et lui serrèrent les mains, puis on lui remit un certain nombre de télégrammes de félicitations à son adresse, envoyés par des absents.

Enfin, M. Blanchard a ouvert la séance, et, après quelques paroles de félicitations, le Président est allé donner l'accolade à M. Chevreul, au milieu d'applaudissements unanimes.

L'éminent et vénérable savant a tenu à remercier ses collègues de leurs marques de sympathie.

M. Chevreul au Muséum

Pour célébrer le centenaire de son éminent doyen, le Muséum est en fête et convie toutes les illustrations du pays et de l'étranger à honorer le savant qui a traversé le cours de ce siècle et qui, au milieu de toutes les vicissitudes politiques et sociales, est demeuré debout, ferme et croyant, consacrant les efforts de sa belle intelligence et de sa puissante nature à poursuivre, par la science, les plus admirables conquêtes, pour le seul intérêt de l'humanité.

La République qui, sous le ministère Fallières, dépossédait M. Chevreul de la direction des teintures, aux Gobelins, la République inconsciente qui alors ignorait encore le chimiste que le monde entier acclamait, cette même République, représentée aujourd'hui à la cérémonie du centenaire par MM. Goblet et Floquet, cherche à faire admettre, avec sa mauvaise foi habituelle, qu'elle s'est montrée de tout temps la protectrice de cet homme de génie.

Mais, nous l'avons dit, M. Chevreul était resté croyant et, un jour aussi, il a eu l'honneur d'être compris dans les inqualifiables épurations de la démocratie.

Aujourd'hui, entraînée par le courant populaire, la République accapare la direction du mouvement spontané qui s'est produit en l'honneur de M. Chevreul.

Au Muséum, l'immense salle construite dans les nouvelles galeries est tendue de tapisseries, ornée de massifs de fleurs.

Dans l'immense arène, circonscrite par des galeries circulaires, les députations ont pris place et se pressent à rangs serrés.

En avant, face à sa statue qui n'est pas encore découverte, M. Chevreul est assis entre M. Goblet, ministre des cultes, et M. Floquet, président de la Chambre.

L'Institut, représenté par de nombreuses délégations, les entoure.

L'affluence qui occupe l'ensemble de la nef rend impossible la tâche de la décrire.

A deux heures vingt, la musique militaire se fait entendre et au moment où elle achève son premier morceau, le voile qui dérobait la statue de M. Chevreul est enlevé aux applaudissements et aux acclamations de tous.

Le vénérable savant se regarde, étonné et cherche à bien définir sa physionomie dans la belle œuvre de M. Guillaume.

Alors, le premier des dix-sept orateurs inscrits, M. Frémy, directeur du Muséum, prend la parole.

Pour fêter le centenaire du savant directeur du Muséum, dit M. Frémy, pour lui exprimer leurs sentiments d'admiration, les professeurs, devançant l'histoire, se sont réunis pour inaugurer cette statue et donner à cette solennité le caractère d'une manifestation nationale.

C'est pour cela que M. Guillaume a modelé sa belle statue, que le ministre de l'instruction publique s'est rendu dans cette enceinte: oui, Chevreul, c'est dans le Muséum que vous avez fait vos découvertes, ces admirables découvertes qui ont entouré votre nom d'une si grande renommée.

C'est ici que vous avez fait le cours qui réunissait dans son ensemble l'agriculture, l'industrie et l'hygiène.

Vos découvertes sont inscrites à toutes les pages de l'histoire de la chimie; nous sommes vos élèves.

A côté de toutes vos belles démonstrations, c'est bien vous qui avez fait éclater cette irréfutable vérité qu'aucune découverte n'est faite tant qu'elle n'a pas subi le contrôle de l'expérience.

Dans tous vos travaux, vous comptiez que le temps ne vous manquerait pas: le temps ne vous a pas manqué pour achever votre œuvre.

La destinée vous devait ce temps dont vous usiez si bien.

D'unanimes applaudissements éclatent au moment où M. Frémy quitte la tribune.

Après lui, le président de l'Institut, M. Janssens, de l'Académie des sciences, et une foule d'orateurs français et étrangers sont venus apporter à l'éminent centenaire le tribut de leurs hommages et de leur admiration.

M. Goblet occupe la tribune le dernier. Autour de vous, dit-il à M. Chevreul dans son allocution, il n'existe en ce jour ni distinction de nationalité, ni distinction de parti.

C'est là votre grand privilège.

Par l'industrie, l'art, l'agriculture, par tant d'autres côtés encore, par une foule de liens étroits, vous appartenez au ministère de l'agriculture et des beaux-arts.

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LE VIEUX MUSICIEN

Par MARIE LACHÈSE

X

Les roses de juin commencent. La lumière rayonne, les roses s'épanouissent. Paris, lui-même, respire une atmosphère de bien-être qui se répand dans la ville de l'été.

Une belle journée qu'une caèche s'arrête devant le couvent des Frères de Saint-Jean.

Deux hommes et deux femmes en franchissent le grand portail, traversent la cour, et viennent sonner à la petite porte qui donne entrée dans l'intérieur de la maison.

Le Frère Portier ouvre le guichet. Son visage s'illumine d'une certaine surprise. Des visiteurs jeunes, de grande tournure, ne demandant pas à pénétrer dans cet asile de la vieillesse et

des regards des visiteurs se portèrent tour à tour sur les humbles ornements de ce parloir: saintes et modestes images, meubles grossiers, belles fleurs toutes fraîches placées devant une madone, tout contribuait à donner à cette petite salle le caractère si bien monastique de l'ordre, de la joie et de la pauvreté.

— C'est dans une maison semblable qu'un de mes cousins a vécu pendant quarante ans, dit le marquis de Somareuil. Il y était entré à vingt-cinq ans. Il était attaché d'ambassade. Il possédait quelque chose comme trois cent mille francs de rente.

— Ce sont là les grands cœurs, soupira Marguerite. Nous, nous sommes des pigmées.

— Sans les petits, comment mesureraient-ils les grands? dit en souriant le baron Suber.

— C'est Dieu qui seul mesure, reprit le marquis, puisque lui seul juge les cœurs. Lorsque le baron Philippe de Mahaut a préféré un obscur dévouement à l'éclat et à l'opulence, a-t-il plus sacrifié que le pauvre berger de Plou-Brad, exilé volontaire, exilé pour toujours de sa chaumière et de son pays?

A ce moment, la porte du parloir s'ouvrit de nouveau et le Frère Pierre-Marie entra.

Il était pâle de joie. Peu de temps auparavant, une lettre lui avait annoncé qu'il recevrait bientôt de longues nouvelles de son village, et, on le sait, l'amour du pays creuse dans le cœur des Bretons

un abîme que rien ne comble jamais.

Pendant une demi-heure, l'entretien se poursuivit de la manière la plus touchante. Des larmes roulèrent une à une sur les joues du jeune religieux pendant qu'il parlait de ses parents, de ses sœurs, de ses landes, de son troupeau. Ah! de quelle reconnaissance n'était-il pas saisi lorsqu'il pensait que ses chers seigneurs, venus à Paris à la veille d'un mariage, avaient bien voulu se soustraire à toutes préoccupations pour le visiter, lui, pauvre petit Frère! et comme il était heureux de remercier de vive voix M^{lle} Suber des bontés que, depuis longtemps déjà, elle prodiguait à sa famille!

Après lui avoir longuement répondu, Marguerite voulut l'interroger aussi. Elle avait promis à sa mère de lui transmettre beaucoup de détails.

— Vous êtes heureux?

— Pleinement heureux, dit-il avec un sourire angélique.

— Votre vie n'est pas trop dure?

— Si j'osais, je dirais: Pas assez. Pour les autres religieux, elle est très méritoire; mais, pour moi, Mademoiselle, habitué, dès l'enfance, à la fatigue, à la simplicité...

— Vos malades vous donnent bien des soucis?

— Quelques-uns, oui. Ceux qui résistent à Dieu, qui ne veulent pas se tourner vers notre bon Sauveur! ceux-là nous donnent du mal et nous font de la peine. Pour les autres, que voulez-vous, Ma-

demoiselle? ils font ce que nous faisons nous-mêmes, ils suivent leur chemin vers le Paradis!...

— Qui avez-vous ainsi chez vous? Des malades, des infirmes, des aliénés?

— Il y a un peu de tout, dit le Frère en souriant. Les misères humaines sont variées. Nous les casons de notre mieux, par catégories. Les fous sont à part. Les malades occupent le bâtiment le plus éloigné, celui dont vous n'apercevez que le toit; dans cet autre, à gauche, sont les infirmes. Dans cette aile-ci logent les vieillards, ceux qui viennent attendre doucement la mort près de nous. Voici leur jardin, dit-il en faisant jouer le cordon d'un store.

Le store remonta rapidement et le Frère ouvrit la croisée.

La fenêtre, ainsi dévoilée, laissait voir un vaste carré bordé de tilleuls et orné de parterres. Cinq ou six vieillards se promenaient dans ce joli enclos ou se reposaient sur des bancs.

— Pauvres gens! comme ils sont bien ici, entre vos mains! dit Marguerite.

Et son regard se reposa sur eux avec une sorte de mélancolie. Ces humbles figures, symboles du passé, à demi-penchées vers la terre, que disaient-elles à la fiancée qui s'avait, radieuse, vers une vie nouvelle, et à qui chacun ne parlait que de l'avenir?

Le Frère les regardaient aussi, de la même ma-

Les années, en passant sur votre tête, ont respecté votre ardeur pour l'étude.

La manifestation de la reconnaissance publique qui s'exprime en ce jour est la seule récompense qui puisse atteindre votre mérite.

Notre démocratie, quoi qu'on dise, n'est pas injuste envers les grands hommes.

Après avoir honoré Victor Hugo, elle vous fête et vous entoure.

Grâce à lui et à vous; grâce à tous ceux qui s'élèvent par la science, la France marche au premier rang des nations.

Que les jeunes gens qui sont venus vous saluer ici et qui vous environnent, gardent le souvenir de cette grande journée et comme vous qu'ils se livrent à un travail assidu pour la glorification de la patrie.

Tandis que M. Goblet termine son discours le cortège se forme.

Toutes les députations marchent à la suite de leurs bannières, et saluent, en passant, le bon M. Chevreul.

En avant, la presse, puis les petits bébés récompensés à la dernière exposition infantile.

La manufacture des Gobelins, le Muséum, l'Ecole des beaux-arts, le Musée des arts décoratifs, l'Ecole polytechnique et l'Association générale des étudiants, les Sauveteurs précédés du vénérable abbé Lanusse, les habitants de la rue Chevreul.

Pendant le défilé, les bouquets sont venus s'amonceler aux pieds du centenaire.

Enfin, M. Chevreul se lève et au bras de M. Frémy traverse sans manifester de fatigue la longue nef du Muséum.

On arrive ainsi à l'extérieur, et c'est au milieu des acclamations d'une véritable foule que M. Chevreul peut monter dans sa voiture.

La fête est terminée, il est cinq heures.

A côté de toutes les cérémonies organisées par l'administration républicaine et qui, par certains côtés, ont dû être vivement critiquées, la fête du Muséum restera une grande et belle manifestation.

Pour nous, qui depuis tant d'années avons été reçu par M. Chevreul avec une si grande bienveillance et qui le retrouvons dans nos plus lointains souvenirs de famille, nous avons pu, en lui serrant la main, lui offrir, avec tout le sentiment possible, l'expression de notre profond respect et de nos vœux.

VICTOR TADNAY.

Chronique générale.

On lit dans la *Petite République française* :

« Le cabinet est très occupé des affaires de Madagascar. La transaction intervenue en décembre dernier entre le gouvernement français et celui des Hovas donne lieu à de telles difficultés, qu'on considère le retour de notre résident général, M. le Myre de Villers, comme imminent.

« Le pis est qu'on a le sentiment que les conflits actuels sont sans issue et qu'il faudra ou recourir derechef aux armes ou subir une humiliation très cruelle, pour en

nière qu'une mère regarde ses enfants.

— Celui dont je m'occupe le plus n'est pas là, dit-il.

— Parlez-moi de lui, dit M^{lle} Suber. Je dois apprendre tout ce qui vous touche et le répéter à la baronne Annsik.

— Ah ! c'est vous qui êtes bons aussi ! dit le jeune Frère en regardant tour à tour le baron, la baronne et les deux jeunes gens. Mon pauvre vieux, à moi, reprit-il, est simple comme un enfant. Et si doux ! si aimable ! personne ne lui ressemble ici. Il sait dire des choses auxquelles, bien sûr, nul autre ne songerait. Il se meurt lentement. On ne sait pas de quoi. C'est une âme qui brûle son enveloppe, sans fruit, malheureusement. Ah ! s'il était ainsi consumé par la vraie charité ! Mais, il vivrait alors, car, dit le médecin, malgré son âge, malgré sa faiblesse, un dévouement pourrait le ranimer. Mais il est seul, il reste seul ; je le vois jour par jour s'épuiser davantage. Je lui fais la lecture, bien mal ; car je ne sais pas bien lire les vers, et il veut toujours des poésies ; ou je chante des cantiques pour lui faire plaisir. Il n'aime que la musique, il en fait lui-même le plus qu'il peut. Ah ! tenez ! le voici, dit-il. Nous ne pouvions le voir. Il était derrière la charraille.

M^{lle} Suber se pencha, son regard suivit l'indication du Frère, et le cri qui s'échappa de ses lèvres retentit jusqu'au fond du jardin.

finir avec une question mal posée et plus mal résolue encore. »

On s'est occupé de l'expulsion du chapelain Drought au Parlement anglais. M. Marret prend texte de cette interpellation pour dire dans le *Radical* :

« Nous avons dit ce que nous pensions de la mesure en elle-même, mais nous ne saurions admettre qu'un gouvernement étranger vienne se mêler de ce qui se passe chez nous.

« La loi de 1849 est formelle, claire et précise : le ministre de l'intérieur peut expulser tout étranger sans avoir aucun motif à alléguer. L'étranger qui habite la France sait à quoi s'en tenir dès qu'il met le pied sur notre territoire.

« Ceux auxquels déplaît la législation française peuvent rester chez eux. Nous ne devons l'hospitalité qu'aux proscrits étrangers. »

Quels libéraux ! Kropotkine et Hartmann, à la bonne heure. Voilà des hommes intéressants.

Une dépêche de Berlin, 31 août, dit que la *Gazette de l'Allemagne du Nord* prend prétexte d'un article du *Morning Post* sur la situation de l'Europe à propos des affaires bulgares, pour faire la déclaration suivante :

« Nous n'avons pas d'intérêts en Bulgarie, dit le journal allemand ; les affaires de ce pays ne nous touchent pas le moins du monde, et nous ne garderions pas, à cause des événements de Bulgarie, un seul soldat sous les armes.

« Nos armements nous sont imposés par la France. Les Français augmentent continuellement leurs forces militaires. Tous les journaux français fournissent des preuves de la rapidité avec laquelle s'accroissent les forces militaires de la France, et des sacrifices pécuniaires que l'on fait dans ce pays pour rendre l'armée plus capable de soutenir une guerre.

« On sait fort bien en Angleterre que l'Allemagne est forcée d'avoir toujours les yeux tournés du côté de l'Ouest ; les Anglais devraient donc aussi être convaincus que la France seule est responsable de la situation de l'Europe centrale.

« Etablir un rapport de causalité entre cette situation et les affaires de Bulgarie, c'est se mettre en contradiction avec les faits. »

Si les Allemands en général et M. de Bismarck en particulier prennent ombraie de l'augmentation de nos forces militaires préparées par M. le général Boulanger, ils ont bien tort, car nous considérons en France cette augmentation comme une cause de faiblesse. Nous sommes convaincus, nous, que l'Allemagne, sous son régime monarchique, se fortifie sans cesse, tandis que la France, sous la République, s'affaiblit continuellement.

Ce n'est point au surplus la France vaincue qui doit désarmer ; mais M. de Bismarck aime à dénoncer ses voisins. C'est une habi-

Stanislas Jacob l'entendit, ce cri qui avait vibré au milieu du silence. Il se tourna, effrayé. Il vit, dans le cadre de la fenêtre, Marguerite, debout, éperdue, qui lui tendait les bras...

Il ne jeta pas de cri, lui, mais il crut mourir. Il battit un moment l'air de ses mains, et tomba, défaillant, dans les bras de Robert, qui, d'un bond, avait franchi l'appui de la fenêtre.

Ah ! qui pourrait dépeindre la scène qui, alors, se passa ! Le mort si sincèrement pleuré, l'ami dont le dévouement était maintenant connu, quoi ! il vivait ! et il était là, tout brisé, mais saisi d'une de ces joies soudaines, impétueuses comme la flamme qui s'élançait du foyer ! Et tous étaient penchés sur lui, serrant ses mains tremblantes, lui répétant des choses qui le ravissaient ! Ils le nommaient leur bienfaiteur ! leur douce et héroïque victime ! Ils lui disaient que, pour couronner son œuvre, là-bas, dans le cher village, le bonheur avait germé pour eux ! Mais, pourquoi les avoir condamnés à l'erreur ? Pourquoi ce long, ce douloureux silence ?

(A suivre.)

Un peu de logique ; à l'examen :

— Comment ! dit le professeur, vous ne voyez pas ? Mais cela vous crève les yeux...

— C'est justement pour cela que je ne le vois pas !

leté de son esprit et peut-être un travers de son caractère.

PAUVRES SOLDATS

Dès mardi, le ministre de la guerre s'est ému des graves révélations faites sur la marche des corps de manœuvres et sur les accidents signalés.

M. Boulanger a compris combien sa responsabilité était engagée et, pour donner le change à l'opinion, il rejette sur les divers chefs de corps la charge morale qui lui incombe.

Il ne faut pas s'y tromper, quoi que veuille insinuer le ministre, c'est lui, en vertu de toute sa puissante autorité, qui a réglé les itinéraires, fixé les étapes, prescrit les opérations.

Aucune enquête ne pourra faire ressortir que M. Boulanger ne soit pas le seul chef responsable.

Ce que M. Boulanger aurait dû enjoindre et ce qu'il s'est bien gardé d'ordonner, — si l'on s'en tient aux termes de sa circulaire, — c'est la modification des mesures précédemment prises.

Il sait que le temps est réglé d'avance, que les corps doivent être rendus à jour fixe aux points de concentration et que les manœuvres ne comportent pas une minute de retard.

Il est donc impossible aux chefs de corps de se soustraire à l'obligation d'arriver à l'heure voulue aux étapes et de diminuer la longueur des trajets.

Par cette seule raison, il est impossible de soumettre à un entraînement progressif les réservistes qui ces jours derniers ont endossé la capote.

Enfin, M. Boulanger formule cette déclaration :

« Avant-hier dimanche, par suite de la température très-élevée, deux réservistes du 1^{er} régiment d'infanterie ont été atteints d'insolation sur la route du Quesnoy au Cambrai et sont morts.

« Le même jour, par 40 degrés de chaleur, deux réservistes du 75^e d'infanterie sont décédés à Tollignon (Drôme) pendant une étape. »

Sur ce point, il y a lieu de réfuter l'allégation ministérielle par les informations si nombreuses et si précises qui nous arrivent de province.

Dans les Alpes, télégraphie-t-on de Grenoble au *Nouvelliste de Lyon* :

« Le 99^e de ligne venant de Romans et qui va prendre part aux manœuvres des Alpes, est arrivé ce matin dans notre ville.

« Nos braves troupiers, parmi lesquels se trouvent de nombreux réservistes, ont eu, pendant les rudes étapes qui les ont conduits jusqu'ici, à supporter une chaleur accablante qui, assure-t-on, a influé d'une façon désastreuse sur l'état général de la santé des troupes.

« On signale de nombreux cas d'insolation ; plus de vingt malades ont été laissés à Saint-Marcellin, et si nous devons enregistrer tous les bruits qui ont cours, on aurait à déplorer plusieurs cas mortels ; un réserviste aurait succombé. Ce dernier cas absolument certain se serait produit pendant l'étape de Romans à Saint-Marcellin.

« On signale, en outre, le décès d'un soldat de l'armée active, survenu entre Saint-Marcellin et Moirans. »

La *Vraie France* publie cette correspondance qui lui est adressée de Mons-en-Pévèle :

« Lundi soir, une grande émotion règne dans le pays : on dit que des réservistes ont fait halte à Pont à Marcq et à Cappelle, qu'ils sont exténués de leur première journée de manœuvres : on parle de quatre morts et de deux cents malades.

« Je pars aussitôt pour Cappelle, voici ce que j'apprends : on est, en effet, très fatigué et surtout très démoralisé.

« Il y a deux morts à Cappelle ; ce sont les nommés Durieux, de Doullens, et Lefebvre, de la 2^e du 2, aux derniers moments duquel j'ai assisté. Le zélé curé de Cappelle a pu leur porter les dernières consolations de la religion ; je ne dis pas que son ministère ait été facilité par ceux qui devraient considérer comme un devoir d'adoucir les derniers moments de pareils malheureux ; je ne dis pas non plus que certain médecin militaire ait témoigné toute la courtoisie requise envers le curé qui venait près du mou-

rant. J'ai vu mourir ce malheureux Lefebvre : il est des choses bien tristes et très inutilement tristes !

« Quant aux deux cents malades dont on parlait, il n'y en a eu officiellement que cent quarante.

« Quand je quitte Cappelle, on me dit qu'il y a trois soldats qui ne se portent guère mieux que les deux qui sont morts.

« Espérons que cette appréhension ne se réalisera pas.

« Il paraît qu'hier, au 1^{er} de ligne, « ça s'est passé » comme aujourd'hui au 43^e, voilà qui est rassurant !

« D'autre part, à Landrecies, 7 réservistes du 84^e ont été frappés par le soleil et sont dans un état alarmant. »

Voilà qui s'écarte singulièrement des dires et des affirmations de M. Boulanger.

Après avoir relevé son communiqué à la presse, après avoir lu les douloureux renseignements que nous venons de reproduire, on est réellement confondu.

On condamne surtout le ministre qui n'a pas prescrit, dès l'apparition des chaleurs, une atténuation aux ordres de mouvement qu'ils avait donnés et qui, informé de la situation désolante des troupes, a attendu plusieurs jours avant d'apporter un remède mal dont il était responsable.

Si M. Boulanger s'est résigné mardi à formuler une réponse, c'est qu'il s'est trouvé en présence des accusations accablantes que nous avons enregistrées et qui sont si tristement confirmées aujourd'hui.

Nous le répétons, la démocratie est de tous les gouvernements celui qui pousse le plus loin le mépris de la vie humaine.

La coupable indifférence de M. Boulanger du ministre radical qui met si follement en péril l'existence du soldat, fera promptement tomber la légende qu'il s'était créée de toutes pièces.

Non, M. Boulanger n'est pas l'ami du troupiers, il en est le bourreau, et, plus que bien d'autres, devrait être cité devant le Conseil de guerre.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 1^{er} septembre.
Nos rentes sont en hausse : 3 0/0, 83.11

4 1/2 0/0, 109.75.
Les actions du Crédit Foncier donnent lieu à des négociations à 1,373. Des cours plus élevés sont vus.

Les obligations Communales et Foncières à 100 sont très recherchées.

La Société Générale est à 456, très ferme à ses cours précédents.

La Banque d'Escompte est demandée à 531. Le léger temps d'arrêt qui est survenu ne fera pas rendre la hausse plus rapide. Ce mouvement est tout indiqué.

On traite l'action de Panama à 397. La dividende qui existe sur cette valeur ne tardera pas à donner l'agent le plus efficace de la reprise.

Les capitaux disponibles continuent à acheter les polices spéciales A B de l'Assurance Financière.

Bonne tenue des actions de nos Chemins de fer. Obligations très demandées.

Nouvelles militaires.

Le général Boulanger est arrivé au camp de Châlons le 30 août, à six heures et demie du matin.

Il a assisté aux opérations des deux divisions de cavalerie, qui ont duré trois heures et ont été brillamment conduites.

Les officiers se sont ensuite réunis pour entendre les critiques du général L'Hôte.

Le ministre de la guerre a profité de la réunion pour féliciter les officiers et les engager à persévérer dans la voie du progrès ouverte avec succès depuis quelques années, dans le but de transformer la tactique de la cavalerie.

Le général Boulanger a ensuite passé en revue des deux divisions auxquelles était jointe la brigade de cuirassiers du camp de Châlons et six batteries d'artillerie.

Les troupes ont défilé devant le ministre avec un ensemble parfait.

Après le déjeuner, le ministre de la guerre a visité les établissements hippiques organisés par le général L'Hôte, lesquels exercent la plus heureuse influence sur la remonte de la cavalerie.

Puis, il s'est rendu au polygone de l'École normale de tir et à celui de l'artillerie.

Les exercices exécutés font le plus grand honneur à M. Lebel, directeur.

Dans la soirée, le général Boulanger a réuni à sa table 64 officiers généraux et

actuellement au camp. Il est reparti au milieu de la nuit pour aller à Paris où il est arrivé le lendemain matin.

« Le ministre a été pleinement satisfait de l'instruction des deux divisions de cavalerie, et d'autre part, la précision, la rapidité et l'effet des tirs exécutés avec la nouvelle arme l'ont véritablement émer-

« Lorsque le général L'Hôte eut terminé ses critiques, le ministre de la guerre a prononcé l'allocution suivante :

« Messieurs, je suis très heureux de me trouver aujourd'hui au milieu de vous et je regrette qu'un regret, c'est d'être dans l'impossibilité d'y demeurer plus longtemps. A l'égard de la critique qui vient d'être faite par le chef de bataillon, je ne saurais rien dire ; mais il est une chose que je tiens à dire : c'est que j'applaudis de tout mon cœur au zèle, au dévouement dont tout le monde fait preuve, ainsi qu'aux progrès qui en sont la conséquence. Je pars, Messieurs, avec la certitude que, sous la direction du chef que je vous ai donné, la cavalerie française sera bientôt sinon meilleure, du moins aussi bonne que toutes les autres du monde. Au revoir, Messieurs. »

LES RÉSERVISTES.

Le ministre de la guerre a expédié hier soir le télégramme suivant aux commandants de corps d'armée :

« Pour faire suite à mon télégramme du 20, prescrivez immédiatement que pour les troupes en marche, le départ ait lieu à 10 heures du matin, et que, pour les troupes en camp, on ne fasse exécuter de manœuvres qu'après-midi. »

Il est bien entendu que ces mesures ne cessent avec l'élévation de la température qui en a amené l'adoption. »

« Il est question de remplacer les marques distinctives que portent les officiers d'état-major. Les aiguillettes qui sont très coûteuses et trop voyantes en campagne, seront probablement remplacées par un signe indiquant le corps d'armée, la division ou la brigade de l'officier. »

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST.

INCENDIE DU QUARTIER DES PONTS.

Un incendie est arrivé à Saumur hier soir vers 10 heures 28. C'est à Luçon qu'on a appris la fatale nouvelle de l'incendie de son usine. D'après son estimation, le total des pertes s'élèvera au chiffre de 50,000 fr., donné par le principe. Hier soir encore, les ouvriers ont été obligés d'inonder sur un point les décomptes qui laissaient dégager de la flamme. Il n'y avait fort heureusement aucun bâtiment de banque dans la chambre à coucher de Touchais ; elle ne renfermait que pour une quarantaine de francs de monnaie de poche.

RENCONTRE DE TRAINS

« Hier soir, le train de marchandises 4007, qui arrive à la bifurcation de Nantilly à 3 heures du soir, a pris en écharpe le train de voyageurs qui fait le service de Saumur Etat à Nantilly. Deux wagons ont été renversés ainsi qu'un fourgon. Fort heureusement il n'y a eu aucun accident de personnes ; mais la voie a été encombrée et les trains du soir ont subi un retard de trois heures. Il y a eu quatre ou cinq jours, un déraillement a eu lieu sur la ligne de Niort, et la circulation a été entravée. C'est encourageant. »

« Hier soir, le temps chargé de nuages fait espérer un adoucissement à la température, mais on craint que nous subissons. Cette nuit

même, il y a eu de nombreux éclairs, et ce matin, le ciel est redevenu aussi pur, et, le soleil aussi ardent. Tout sèche dans la campagne.

Au moment où nous mettons sous presse (1 heure), des nuages reparaisent ; le tonnerre gronde au loin et le baromètre baisse.

Dans le courant de la journée le thermomètre varie entre 29 et 31 degrés.

PASSAGE DU 2^e PONTONNIERS

C'est demain vendredi que la colonne du 2^e régiment de pontonniers, comprenant 49 officiers, 600 hommes, 72 chevaux, se rendant de Poitiers pour retourner à Angers, s'arrêtera à Saumur et logera dans une partie du quartier Saint-Pierre et dans le quartier de Nantilly.

NOS MALHEUREUX RÉSERVISTES

Sous ce titre nous lisons dans le *Journal de Maine-et-Loire* :

« La journée de lundi a été terrible pour les réservistes du 135^e de ligne. »

« Par une chaleur qui dépassait 30 degrés à l'ombre et en atteignait plus de 50 au soleil, on faisait manœuvrer les uns sur le Champ-de-Mars pendant que d'autres partaient, à une heure de l'après-midi, en promenade militaire. »

« Vers deux heures, le nommé Cousin tombait frappé d'insolation sur le Champ-de-Mars. Comme il n'y avait pas un seul médecin militaire présent, le soldat reçut les soins de M. le docteur Laurent. Transporté ensuite à l'hôpital, Cousin y est mort dans la soirée. »

« On dit que sept autres réservistes auraient été gravement indisposés pendant l'exercice. »

« D'un autre côté, 22 réservistes appartenant au bataillon qui faisait la marche militaire sont tombés sur la route et on a dû les ramener en voiture. »

« Mardi matin, les médecins ont constaté à la visite le chiffre énorme de 480 malades. »

« Plusieurs d'entre eux seraient, paraît-il, à toute extrémité. »

« En présence de ces accidents qui menaçaient de dégénérer en catastrophe, on a fait suspendre l'exercice de 4 heures à 4 heures du soir. »

La compagnie qui évoluait sur le Champ-de-Mars était la compagnie de dépôt.

DÉPART DU 135^e DE LIGNE.

Le régiment entier est parti ce matin jeudi d'Angers, pour se rendre aux grandes manœuvres. Il couchera ce soir à Brissac.

LE CENTENAIRE CHEVREUL A ANGERS

La fête donnée à l'occasion du centenaire de Chevreul à Angers est complètement due à l'initiative privée. Jusqu'au dernier moment, dit le *Journal de Maine-et-Loire*, on attendait les ordres de l'administration municipale et du maire ; ces messieurs n'ont pas daigné souffler mot. Chevreul est un compatriote qui ne les regarde pas. Il n'est pas assez illustre pour eux.

Aussi est-ce au dernier moment que différentes sociétés musicales et autres ont résolu de défilé par la ville et par la rue des Deux-Haies où se trouve la maison natale de l'illustre Angevin. Le cortège s'est organisé comme il a pu et a passé dans la rue entre les masses formées par une multitude considérable. Puis, sur la place du Ralliement, où stationnait une foule compacte, divers morceaux de musique ont été exécutés.

La rue des Deux-Haies et surtout la maison Chevreul étaient brillamment pavoisées et illuminées, grâce à l'activité de chaque habitant du quartier.

En somme, on doit des éloges aux citoyens qui ont organisé cette fête impromptu. Mais on ne peut s'empêcher de blâmer la municipalité à cause de son insouciance impardonnable. Disons cependant que, honteuse de voir les Angevins employer leurs efforts pour réparer sa faute, l'administration a fait illuminer le théâtre et la mairie.

Nous lisons encore dans l'*Union de l'Ouest* :

« La municipalité angevine ne paraît avoir eu aucune part à la petite manifestation locale, qui a eu lieu, mardi soir 31 août, à Angers, pour le centenaire de notre compatriote Chevreul. »

« A huit heures et demie, les différentes sociétés, dont les noms suivent, dit le *Patriote*, étaient groupées sur la place de Lorraine au pied de la statue de David d'Angers :

« La Société de Gymnastique, l'Harmonie Angevine, l'Alsace-Lorraine, l'Anjou, les Sauveteurs angevins, les Tailleurs d'habits, l'Économie, l'Orphelinat, la Fraternelle, la Roche, la Prospérité, la Chambre syndicale des scieurs de long, le Dispensaire, les Pontonniers, le Robinson, l'Union nautique, l'Union générale des Sociétés de secours mutuels, la Philantropique, les Tailleurs de pierres et Maçons, les Facteurs, l'Étoile, Angers-Fanfare, Sainte-Cécile, les Prévoyants de l'Avenir, la Renaissance. »

« Toutes ces Sociétés avaient leur drapeau. »

« Rue des Deux-Haies, devant la maison où est né Chevreul, la fanfare de la Société de tir et de gymnastique a sonné au champ, les Sociétés musicales ont joué un morceau, et la Société Sainte-Cécile a chanté un chœur. Puis le défilé sur la place du Ralliement a commencé. »

« Toutes les Sociétés ont fait le tour de la place et se sont arrêtées devant le café Chotin. La Société Sainte-Cécile a chanté un chœur devant le Théâtre, puis l'Harmonie Angevine a joué devant le café. »

La mairie, les maisons de la rue des Deux-Haies et les cafés de la place du Ralliement étaient illuminés.

La fête Chevreul, à Angers, ajoute l'*Union de l'Ouest*, a été un peu décousue, sans unité de programme et de direction.

On a vu avec étonnement que la maison Chevreul était illuminée avec des verres de couleur, à l'huile ou à la graisse : quelques rares lanternes seulement contenaient des bougies. C'est mal comprendre et célébrer la découverte de la bougie stéarique.

La ville d'Angers, patrie de M. Chevreul, était représentée à Paris par M. Leroy, adjoint au maire d'Angers, et par diverses délégations, parmi lesquelles la délégation de la Réunion amicale des Angevins de Paris ayant à sa tête M. Lenepveu, confrère de M. Chevreul à l'Institut ; la délégation de la Société d'agriculture, sciences et arts d'Angers, dont M. Chevreul est président d'honneur, et celles des autres sociétés savantes de Maine-et-Loire. Disons à ce propos qu'un nombre des hommages reçus par M. Chevreul, un de ceux qui lui ont été fait par un de ses compatriotes d'une superbe gerbe de fleurs des champs cueillies sur cette roche de Mûrs où se sont passées ses premières années.

LOUDUN. — Troupes de passage en cette ville lundi prochain 6 septembre : État-major 36^e brigade, 3 officiers, 10 soldats et 40 chevaux ; 77^e de ligne, 65 officiers, 2,000 soldats et 50 chevaux ; 435^e de ligne, 65 officiers, 2,400 soldats et 50 chevaux ; artillerie, 40 officiers, 475 hommes et 450 chevaux.

Ces troupes seront cantonnées dans les endroits ci-après : Route de Saumur, faubourgs Saint-Nicolas, du Martray, du Champ-Pain-Bénit, de Mirebeau, de Saint-Lazare et Porte-Chinon.

Le général Carrey de Bellemare, commandant du 9^e corps d'armée, a demandé à la municipalité de Poitiers de vouloir bien mettre à sa disposition un logement pour lui et sa suite du 41 au 43 septembre.

Toutes les troupes qui auront pris part aux manœuvres seront passées en revue au polygone des Renardières.

COMMUNE DE GIZEUX

Grande Assemblée-Fête

Le dimanche 5 septembre 1886

De 2 heures à 4 heures. — Jeux divers. Ascension du ballon le Bayard.

A 4 heures et demie. — Défilé de la grande cavalcade comique. Bataillon scolaire en grande tenue.

A 8 heures et demie. — Embrasement général de Gizeux. Grande retraite aux flambeaux ; splendide feu d'artifice tiré par M. Besnard, de Tours.

Moyen de communication. — Chemin de fer départemental. — Dans la soirée, trains spéciaux pour le départ, partant de la gare

de Gizeux-Continvoir à 10 heures 1/2 et se dirigeant sur Château-la-Vallière et Port-Boulet.

Le Maire, VEILLET.

Nous recommandons tout particulièrement à nos lecteurs les *Eaux-de-vie blanches* préparées spécialement pour la conservation des fruits et la fabrication des liqueurs, et vendues 4 fr. 30 le litre ; qualité supérieure, 4 fr. 80 le litre pesant 50 degrés.

ÉPICERIE CENTRALE, 28 et 30, rue Saint-Jean, Saumur.

LA JEUNE MÈRE

6 francs par an. — Bureaux : 8, place de l'Odéon, Paris.

Les jeunes femmes ont à leur disposition un grand nombre de journaux spéciaux qui leur apprennent comment elles doivent s'habiller, organiser un dîner, une partie de campagne, une soirée, mais ne leur enseignent pas l'art de nourrir leurs nouveaux-nés, d'élever leurs enfants, de leur conserver la santé et souvent l'existence.

Le but du journal *La Jeune Mère*, c'est de combattre l'inexpérience des mères et les préjugés trop nombreux sur la grossesse, l'accouchement, les maladies et les indispositions des enfants ; c'est aussi d'enseigner l'art difficile de former le cœur et l'esprit des enfants en leur ouvrant l'intelligence à tout ce qui est beau, vrai et bon. Fondé, il y a douze ans, par le docteur Brochard, qui traitait avec une compétence spéciale les questions vitales de l'éducation du premier âge, le journal a été honoré de toutes sortes de récompenses. Aux points de vue de l'hygiène maternelle et de l'éducation du nouveau-né, c'est le complément obligé de tous les journaux que reçoivent les jeunes femmes.

L'Art dans le Costume, JOURNAL des MODES ÉLEGANTES.

offre aux Dames le très grand avantage d'être un conseiller fort apprécié pour les *Modes Nouvelles*, et dont le goût toujours sûr ne laisse jamais en défaut, en même temps qu'un Journal d'Instruction professionnelle. Il publie des articles de Coupe et Couture, ainsi que des renseignements spéciaux d'un grand intérêt pratique pour les personnes du métier ou qui veulent confectionner elles-mêmes. L'abonnement d'essai est de 3 fr. 50 pour six mois. Le journal paraît le 15 et le 30 de chaque mois. Adresser lettres et mandats à l'Administrateur, 45, rue de Richelieu, à Paris.

L'ALMANACH-JOURNAL

PARAISANT TOUS LES MOIS
Abonnements : FRANCE. . . Un an, 2 fr.
Un numéro : 16 cent.

Le Numéro de septembre vient de paraître ; en voici le sommaire :

Calendrier et température du mois. Duguay-Trouin. Les hirondelles. Le commandant Dominé. Une mort frappante. Litz. Le sommeil et les rêves. Charles-Quint et le moine barbillé. Le premier cheval dompté par l'homme. Touchant exemple de maternité. D'où vient le mot *Gibier*. Le plus sûr moyen de compromettre l'avenir d'un enfant. Une mère normande chez un photographe. La tour de Pise. Le chant d'un mendiant breton. La vieille horloge de l'escalier. Franklin et la bière, etc.

ILLUSTRATIONS : 3 portraits : Duguay-Trouin, le commandant Dominé, Litz, 8 gravures diverses.

PROPAGANDE

Toute personne qui prend cinq abonnements en son propre nom ou à diverses adresses, en reçoit un sixième GRATUITEMENT à titre de reconnaissance de la part de la Direction et comme indemnité de propagande.

Ecrire au Rédacteur en chef, M. Gabriel ALCYON, 7, rue du Cherche-Midi, Paris.

LES FRÈRES MAHON

médecins spéciaux des hôpitaux de Paris « obtiennent mille guérisons par an, terme moyen. » — Maladies de la peau et du cuir chevelu, teignes, dartres, démangeaisons, chute des cheveux, etc. Le docteur M. Mahon fait sa visite à l'hôpital d'Angers le dernier dimanche de chaque mois, et il reçoit le même jour les malades particuliers à l'Hôtel d'Anjou, à Angers, de midi à trois heures. Dépôt à Saumur, à la pharmacie GABLIN. — Consultations à Paris, rue de Rivoli, 30.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

A VENDRE par adjudication volontaire, en l'étude de M^e LEMEE, notaire à Saint-Malo, le lundi 27 septembre 1886, à 2 heures, la

TERRE DE COLOMBIER

située en la commune de Paramé, à 5 kilomètres des villes de Saint-Malo et Saint-Servan, et à 3 kilomètres de la plage de Paramé, comprenant beau Château moderne, style Renaissance, à tourelles. — Parc clos de murs, trois fermes d'un revenu de 6,000 fr. Tous ces biens sont d'un seul tenant et forment une très-belle propriété d'une contenance totale de 33 hectares 64 ares.

Mise à prix..... 200,000 fr.

Facilité de traiter avant l'adjudication.

S'adresser audit M^e LEMEE, qui enverra la photographie du château sur demande. (610)

Etude de M^e LAIZON, notaire à Gizeux (Indre-et-Loire), successeur désigné de M^e VEILLET.

Le dimanche 12 septembre 1886, à midi,

Au bourg de la commune de Gizeux (proche le bureau de poste),

VENTE VOLONTAIRE AUX ENCHÈRES,

d'Objets d'Art, Bijoux ET MOBILIERS

On vendra notamment :

Carabine de précision, armes diverses, arcs, flèches, cristaux, bibelots, flambeaux en bois sculpté, chandeliers anciens, grande quantité d'éventails de tous modèles, fauteuils Louis XVI en bois noir garni, grand nombre d'autres fauteuils de différentes époques, chaises, tables, armoires, anciennes, bois de lit en acajou, bois de lit en noyer, lits en fer, matelas, couvertures, traversins, oreillers, carrées, rideaux, charrettes, harnais, grande quantité de foin et fumier, 3,000 bouteilles, cahiers de musique, livres, quatre très-bonnes montres d'or neuves, dont une de femme, bijoux divers et bon nombre d'autres objets anciens et modernes.

Au comptant, 10 centimes par franc en sus du prix.

S'adresser, pour renseignements, audit M^e LAIZON, ou à M^e VEILLET, notaire. (603)

A VENDRE DEUX CHIENS BOULE

Bons de garde.

S'adresser au bureau du journal.

Etude de M^e PAUL PROUX, commissaire-priseur de l'arrondissement de Saumur.

VENTE

Aux enchères publiques,

Le samedi 4 septembre 1886, à 1 heure du soir,

A Saumur, place de la Bilange,

D'une Jument, un Harnais et une Voiture américaine

Le tout en bon état.

On paiera comptant, plus 10 0/0.

Etude de M^e PASQUIER, notaire au Puy-Notre-Dame.

A LOUER PRÉSENTMENT

UNE MAISON

Avec Remise et Ecurie,

A Saumur, Grand'Rue, 12.

S'adresser, pour traiter, à M^e LECOY, avoué à Saumur. (489)

A LOUER PRÉSENTMENT,

UNE MAISON

Avec Ecurie et Jardin,

Rue Duplessis-Mornay, à l'angle de la Montée-du-Fort.

S'adresser à M. TABOURDEAU, place de la Bilange. (438)

Etude de M^e BLANCHET, notaire à Baugé (Maine-et-Loire).

BIBLIOTHÈQUE

A Vendre

Le DIMANCHE 5 SEPTEMBRE 1886, à midi, M^e BLANCHET, notaire à Baugé, procédera au Château de l'Auberdrière, commune de Bocé, près Baugé, à la vente aux enchères publiques, en un lot, de la bibliothèque composée de 3 à 4,000 volumes d'ouvrages divers.

On paiera 5 0/0 en sus du prix.

CIDRES

Mayenne, Bretagne et Normandie

M. ROUSSEAU prévient sa nombreuse clientèle qu'il reçoit des cidres et poirés de première qualité. Livraison par barrique et petit fût à domicile. Supérieur à 1884.

Magasin Pichat, place du Roi-René, et rue Nationale, 18. (799)

AU PALAIS DES MARCHANDS

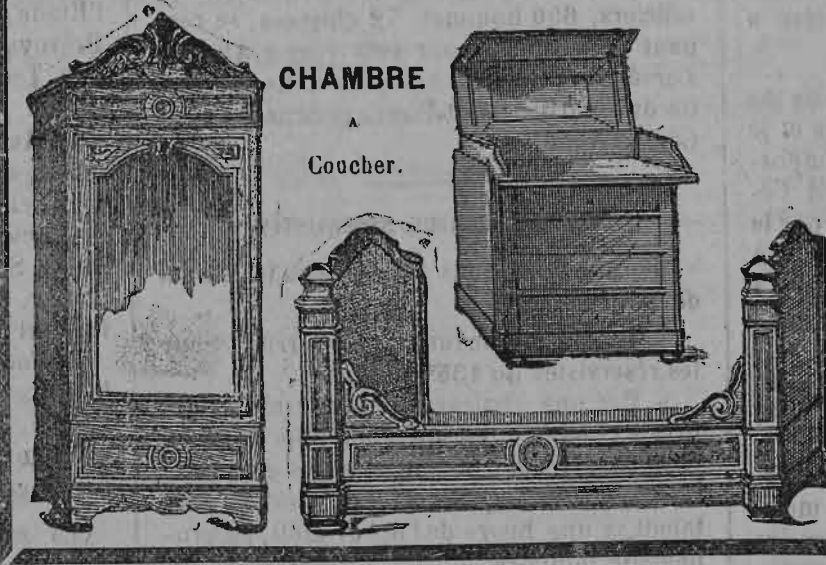
RUE BAUDRIÈRE, 75, 77, 79

ANGERS — Rue du Petit-Prêtre, 14, 18, 20, 22, 24 — ANGERS

Six immenses galeries de plus de mille mètres carrés chacune sont toujours garnies de Meubles, de Sièges et de Tissus de toutes sortes pour

AMEUBLEMENTS

Le grand succès de la Maison du PALAIS DES MARCHANDS vient de ce qu'elle a toujours les meilleurs contre-maîtres et les meilleurs ouvriers dans toutes les spécialités.



CHAMBRE

Coucher.

MEUBLES DE STYLE

Meubles modernes

MEUBLES DE CUISINE

Glaces — Tapis — Couvertures
Literie — Sièges — Tentures
Chaises — Rideaux, etc., etc.

Le CATALOGUE GÉNÉRAL, illustré, est à la disposition des personnes qui en feront la demande.

Offres et Demandes

UNE MAISON DE MERCEBIE demande une employée intelligente et une débutante. S'adresser au bureau du journal.

Une PERSONNE, disposant de quelques heures par jour, demande à tenir une comptabilité. S'adresser au bureau du journal.

M^e PINAULT, notaire à Saumur, demande de suite un second clerc. (584)

VICHY

Administration — Paris, 8, Boulevard Montmartre

PASTILLES DIGESTIVES fabriquées à Vichy avec les Sels extraits des Eaux. Elles sont prescrites contre les digestions difficiles.

SELS de VICHY pour BAINS. — Un Rouleau pour un Bain.

SUCRE D'ORGE de VICHY. — Bonbon digestif. Pour éviter les contrefaçons, exiger sur tous les produits les marques de LA COMPAGNIE

Dépôt chez tous les marchands d'Eaux minérales, droguistes et pharmaciens.

SE DÉFIER DES IMITATIONS ET CONTREFAÇONS Jugement du Tribunal civil de la Seine du 8 mai 1875.

LA VELOUTINE

Poudre de Riz spéciale préparée au Bismuth PAR CONSÉQUENT D'UNE ACTION SALUTAIRE SUR LA PEAU Elle est adhésive et invisible, aussi donne-t-elle au teint une fraîcheur naturelle. PARIS — Ch. FAY, Inventeur — 9, rue de la Paix

DENTS
Léon A. Fresco
Chirurgien - Dentiste
68, QUAI DE LIMOGES
SAUMUR

Extraction, Aurification - Prix modéré

Saumur, imprimerie de PAUL GODDET.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 1^{er} SEPTEMBRE 1886.

Valeurs au comptant	Clôture préc ^e	Dernier cours.	Valeurs au comptant	Clôture préc ^e	Dernier cours.	Valeurs au comptant	Clôture préc ^e	Dernier cours.	Valeurs au comptant	Clôture préc ^e	Dernier cours.
3 %	83	83 05	Est	865	863 75	OBLIGATIONS.			Gaz parisien	522	521
3 % amortissable	85 20	85 25	Paris-Lyon-Méditerranée	1215	1217 50	Ville de Paris, oblig. 1855-1860	527	531	Est	389	388
3 % (nouveau)	82	82 55	Midi	1145	1140	— 1865, 4 %	523	520 25	Est	389 25	388
4 1/2 %	108 10	108 40	Nord	1550	1535	— 1869, 3 %	407	408	Midi	388 75	389 25
4 1/2 % (nouveau)	109 52	109 85	Orléans	1335	1337 50	— 1871, 8 %	397 75	397 50	Nord	390 25	390 25
Obligations du Trésor	512	510	Ouest	875	872 50	— 1875, 4 %	520	519 50	Orléans	389	389
Banque de France	4105	4115	Compagnie parisienne du Gaz	1422 50	1423 25	— 1876, 4 %	518 75	518 50	Ouest	389	387
Société Générale	456 25	456 25	Canal de Suez	2015	2010	Bons de liquid. Ville de Paris	530	530	Paris-Lyon-Méditerranée	387	387
Comptoir d'escompte	997 50	997 50	C. gén. Transatlantique	490	490	Obligations communales 1879	482	481 75	Paris-Bourbonnais	387 50	389 50
Crédit Lyonnais	531	535	Russe 5 0/0 1870	99 50	99	Obligat. foncières 1879 3 %	479	478 50	Canal de Suez	595	597
Crédit Foncier, act. 500 fr.	1370	1370				Obligat. foncières 1883 3 %	379	379 75			
Crédit mobilier	225	230									

CHEMINS DE FER — GARES DE SAUMUR

LIGNE DE L'ÉTAT										LIGNE D'ORLÉANS					
SAUMUR — MONTREUIL-BELLAY — THOUARS										SAUMUR — BOURGUEIL					
STATIONS	Expr. matin	Omn. matin	Mixte matin	Mixte soir	Expr. soir	Omn. soir	Omn. soir	STATIONS	Omn. matin	Omn. soir	Omn. soir	STATIONS	Omn. matin	Omn. soir	Omn. soir
Saumur(ori.)	2 12	6 54	»	10 32	1 56	»	8 34	Loudun	»	8 42	»	1 53	9 11	»	»
Saumur(état)	2 08	6 50	8 28	10 30	1 53	4 05	8 30	Thouars	6 15	12 40	1 30	4 24	9 12	10 10	»
Nantillyhalte	2 19	7 04	8 37	10 45	2 03	4 15	8 43	Montreuil (a)	6 48	12 59	2 03	4 53	9 45	10 29	»
Varr.-Chacé.	»	7 10	8 48	10 52	»	4 22	8 49	— (dép.)	6 58	1	2 23	5 03	9 54	10 30	»
Brézé s.-Cyr.	»	7 18	9 02	11	»	4 30	8 56	Brézé s.-Cyr.	7 19	»	2 38	5 17	10 09	»	»
Montreuil (a)	2 37	7 31	9 19	11 15	2 21	4 46	9 08	Varr.-Chacé.	7 28	»	2 46	5 24	10 17	»	»
— (dép.)	2 38	7 38	»	11 24	2 22	4 57	9 11	Nantillyhalte	7 35	1 17	2 51	5 29	10 22	10 47	»
Thouars	2 57	8 06	»	11 57	2 41	5 22	9 37	Saumur(état)	7 49	1 27	3 02	5 40	10 30	10 57	»
Loudun	»	8 49	»	3 16	3	»	9 52	Saumur(ori.)	7 48	1 25	3 01	5 38	»	10 55	»

Vu par nous Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet.
Hôtel-de-Ville de Saumur,

Certifié par l'imprimeur courtois.